



HAL
open science

Plan de conservation en Champagne-Ardenne (Région Grand-Est). *Crepis praemorsa* - 2022

Françoise Morgan

► To cite this version:

Françoise Morgan. Plan de conservation en Champagne-Ardenne (Région Grand-Est). *Crepis praemorsa* - 2022. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2023, 17 p. mnhn-04667047

HAL Id: mnhn-04667047

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04667047>

Submitted on 2 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab



• PLAN DE CONSERVATION • 2022



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

PLAN DE CONSERVATION EN CHAMPAGNE- ARDENNE (RÉGION GRAND-EST)

Crepis praemorsa (L.) Walther, 1802



Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la responsabilité de :

Frédéric HENDOUX, directeur du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
cbnbp@mnhn.fr

François DEHONDT, responsable de la délégation Champagne-Ardenne du CBN du Bassin parisien
30 Chaussée du Port – CS 50423
51035 Châlons-en-Champagne Cedex
03 26 65 28 24
françois.dehondt@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Françoise Morgan, Bernard Didier, Yves Marain, Mathieu Saint-Val et Augustin Fontenelle

Rédaction : Françoise Morgan

Gestion des données et analyse : Françoise Morgan

Relecture : François Dehondt, Alexandra Potier, Mathieu Saint-Val

Partenaires de cette étude :

Région Grand-Est
Maison de la Région
1 Place Adrien Zeller – BP 91006
67070 STRASBOURG Cedex

DRIEE Ile-de-France
10 rue Crillon - 75194 Paris cedex 04
Téléphone : 01 71 28 45 00

Référence bibliographique

Morgan F., 2023. *Plan de conservation en Champagne-Ardenne (Région Grand-Est)*. *Crepis praemorsa* - 2022. Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien – délégation Champagne-Ardenne. MNHN. 17 p.

Date de réalisation

Mars 2023

Photographies de couverture

Crepis praemorsa : inflorescence © F. DEHONDT - CBN du Bassin parisien – 2022

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON	1
1.1. DESCRIPTION	2
1.2. PARTICULARITÉS / CONFUSIONS POSSIBLES	2
1.3. BIOLOGIE	3
1.4. AUTOÉCOLOGIE DANS LA DITION	3
1.4.1. MILIEU ABIOTIQUE	3
1.4.2. HABITATS ET VÉGÉTATIONS	3
1.5. RÉPARTITION	4
2. BILAN DU TAXON EN CHAMPAGNE-ARDENNE	5
2.1. DISTRIBUTION ET ETAT DES POPULATIONS	5
2.2. MENACES	10
2.3. GESTION PRECONISÉE.....	10
3. PROGRAMME D' ACTIONS	11
3.1. OBJECTIFS.....	11
3.2. DESCRIPTION DES ACTIONS	11
REMERCIEMENTS	14
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE	15

1. CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON

Nom scientifique	<i>Crepis praemorsa</i> (L.) Walther, 1802
Nom(s) vernaculaire(s)	Crépide à rhizome, Crépide en rosette, Crépide rongée
Famille	Asteraceae
Ordre	Asterales
Synonyme(s)	<i>Hieracium praemorsum</i> L., 1753 ; <i>Aracium praemorsum</i> (L.) D.Dietr., 1847 ; <i>Crepis racemosa</i> St.-Lag., 1889 ; <i>Intybus praemorsus</i> (L.) Fr., 1828 ; <i>Geracium praemorsum</i> (L.) Rchb., 1828 ; <i>Hieracioides praemorsum</i> (L.) Kuntze, 1891 ; <i>Hieracium setiferum</i> Lam., 1779 ; <i>Intybellia praemorsa</i> (L.) Monnier, 1829 ; <i>Soyeria praemorsa</i> (L.) Mutel, 1835.

Floraison J F M A **M J J** A S O N D



Crepis praemorsa : photos de gauche et de droite respectivement en bouton et en pleine floraison © F.DEHONDT – CBNBP/MNHN

Niveau de menace (critères IUCN)	France	VU
	Champagne-Ardenne	CR
	Alsace	EN
	Lorraine	EN
Statut de protection	Protection Régionale	
Déterminante ZNIEFF	/	
Rareté régionale	RRR	

1.1. DESCRIPTION

« Plante vivace (...) à **tige** de 30 à 70 cm de hauteur, allongée, dressée, sans feuille et portant seulement quelques petites bractées (parfois aucune). **Feuilles** toutes en rosette basale, vert-pâle, oblongues, entières ou légèrement dentées, glabres ou plus ou moins densément couvertes de poils blanchâtres. **Capitules** de 10 à 20 mm de largeur, réunis en grappe plus ou moins allongée vers le sommet de la tige (...). **Fleurs** toutes ligulées, jaune pâle, les plus longues de 12-15 mm. Fruit = **akène** de 4-5 mm de long à 20 côtes assez saillantes, à aigrette blanche plus courte que l'akène » (A. LOMBARD, R. BAJON, 2000).



Vue d'ensemble de *Crepis praemorsa* ©
O. BARDET - CBN du Bassin parisien

1.2. PARTICULARITÉS / CONFUSIONS POSSIBLES

C'est une espèce assez caractéristique qu'on ne peut confondre avec une autre si l'on dispose de la plante complète, reconnaissable à ses tiges sans feuilles, à la forme de ses feuilles basales et de son inflorescence, à ses akènes à 20 côtes saillantes et à ses aigrettes blanches.

Une confusion est néanmoins possible lors de l'identification des individus stériles. Les rosettes basales sont très proches de celles de la succise des prés et parfois également de celles du liondent hispide. D'après O. BARDET (cf. Bilans stationnels et Plans de conservation de *Crepis praemorsa* (L.) Walther, CBNBP, délégation Bourgogne) « les feuilles du Crépis partagent la forme générale des feuilles de Succise, mais sur le Crépis la nervure est plus rouge et la pilosité en moyenne plus marquée ; le pétiole est nettement plus marqué pour le Crépis. Par rapport au Crépis, le Léontodon a également une nervure rouge et un long pétiole mais les feuilles sont généralement nettement dentées (ce caractère peut être très léger) et poilues (rêches) ».



Figure 1. Feuilles des rosettes basales (de gauche à droite) de *Crepis praemorsa*, *Succisa pratensis*, *Leontodon hispidus* (dans bilans stationnels et plans de conservation *Crepis praemorsa* (L.) Walther, Olivier BARDET, CBNBP, délégation Bourgogne)

1.3. BIOLOGIE

Crepis praemorsa est une hémicryptophyte à rosette (espèce vivace dont les bourgeons de dormance passent la mauvaise saison dans les parties végétatives au ras du sol, au milieu d'une rosette de feuilles plus ou moins persistantes). Le rhizome joue aussi un rôle important dans la survie de l'individu et dans la reproduction végétative éventuelle. Il semble toutefois que la crépide rongée ait une reproduction essentiellement basée sur la production de graines, celles-ci germant très facilement (Y. Ferrez comm. pers. O. Bardet) ; il n'y a pas de dormance marquée. L'espèce est entomogame (pollinisation par les insectes) et anémochore (diffusion des graines par le vent). Elle semble donc en théorie apte à coloniser assez facilement les habitats favorables. L'un des facteurs importants pour l'implantation des graines est la présence obligatoire de sol nu. Les pieds adultes supportent une concurrence modérée des plantes sociales de l'ourlet mais les juvéniles ne parviennent pas à survivre dans un tapis herbacé dense. Une végétation dense finit par éliminer l'espèce comme le prouve la disparition des stations en pelouses et clairières abandonnées et sa persistance en bord de route entretenu. L'espèce est globalement thermophile dans ses stations mais elle n'est pas xérophile. Les petites régions naturelles fréquentées en France sont toutes des zones à climat général assez froid et arrosé, présentant des étés chauds et secs (zone continentale).

1.4. AUTOÉCOLOGIE DANS LA DITION

1.4.1. MILIEU ABIOTIQUE

Les données précises manquent pour cette espèce, elle est strictement calcaricole dans ses stations de l'est de la France, localisée sur calcaires oolithiques, suboolithitiques, parfois marneux ou crayeux, sur sols en général peu épais, pierreux issus de calcaires durs ou riches en cailloutis et en calcaire actif, rendziniformes. La seule station ancienne sur silice de Lorraine (Vosges) est considérée comme douteuse par Muller (2006).

1.4.2. HABITATS ET VÉGÉTATIONS

C'est une espèce semi-héliophile des lisières forestières bien éclairées, des petites clairières, bords de chemins, sentiers et talus des forêts mésoxérophiles, surtout en lisière de hêtraie sèche ou de chênaie-charmaie sèche plus ou moins thermophile, jusqu'à 1800 mètres d'altitude.

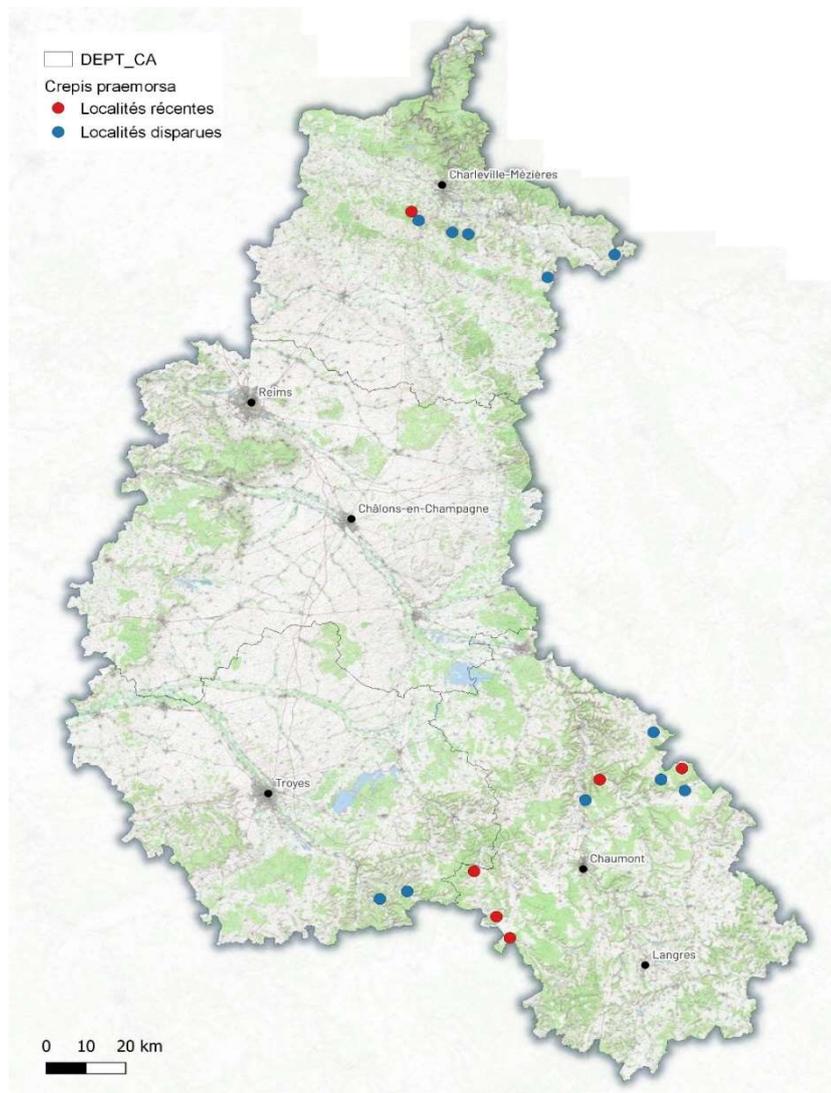
ROYER *et al.* (2006) la citent comme caractéristique des ourlets et pelouses pré-forestières héliophiles des *Trifolion medii*, *Seslerio caeruleae-Mesobromenion* et surtout des *Geranion sanguinei*, qui correspond à une position valable dans toute son aire de distribution : les auteurs des régions voisines positionnent tous l'espèce dans cette classe *a minima* mais également dans des groupements plus fermés (fourrés thermophiles) ou plus humides (prairies, pelouses fraîches). Muller (2006) en Lorraine décrit seulement l'habitat classique (*Geranion sanguinei*). Ce qui est aussi le cas des stations actuelles de Haute-Marne. Les auteurs décrivent pour les Ardennes un *Carici ornithopodae-Anthericetum ramosi* (appauvri dans le département), association collinéenne, thermocline, basiline. En Bourgogne, l'habitat classique décrit pour les stations est le *Gentiano luteae-Daphnetum cneori*. Cette situation correspond à des ourlets et des lisières intraforestiers.

1.5. RÉPARTITION

L'espèce est une eurasiatique septentrionale et eurosibérienne présente en Europe centrale, de la France jusqu'à la Russie en passant par le sud de la Scandinavie et une partie de la Sibérie occidentale et centrale ; elle est présente au sud jusqu'en Lombardie, dans les Balkans, dans les Carpates, mais absente des régions méditerranéennes (Lombard et R. Bajon, 2000).

En France, l'espèce est rare et disséminée, située surtout dans l'est et le nord-est du territoire en Alsace et dans les Vosges, en Champagne et dans les Ardennes, en Bourgogne, en Franche-Comté et en Savoie.

Dans la région, il ne reste plus à ce jour qu'une station ardennaise, cinq stations haut-marnaises et aucune station auboise sur les 17 communes champardennaises où historiquement l'espèce était représentée.



Répartition de *Crepis praemorsa* en Champagne-Ardenne. © Lobelia CBNBP, mars 2023 (Fonds IGN)

2. BILAN DU TAXON EN CHAMPAGNE-ARDENNE

2.1. DISTRIBUTION ET ETAT DES POPULATIONS

Dépt.	Commune(s) (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population ou remarque prospection	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population	Propriétaire	Gestionnaire	Zonage patrimonial
08	Gruyères (Vallée de Bordeux)	1997 (mention GREFFE)	2022	2022 (A. Fontenelle, CBNBL)	3 individus observés sur le talus de bord du chemin (11 en 2017, M. St-Val, CBNBP.)	Faible effectif. Fermeture du milieu, travaux forestiers	Défavorable	Privé (Forêt)	/	ZNIEFF I (210009362)
08	Guignicourt-sur- Vence (pas de lieu-dit)	1997 (mention GREFFE)	-	-	Amalgame avec station de Gruyères (chemin servant de limite entre les 2 communes) selon le GREFFE	-	Mauvais positionnement ?	-	-	-

Dépt.	Commune(s) (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population ou remarque prospection	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population	Propriétaire	Gestionnaire	Zonage patrimonial
10	Essoyes (localisations multiples)	1850	1997 (mention GREFFE)	/	/	/	Disparue	/	/	/
10	Gyé-sur-Seine (localisations multiples)	1850	1997 (mention GREFFE)	/	/	/	Disparue	/	/	/

Dépt.	Commune(s) (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population ou remarque prospection	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population	Propriétaire	Gestionnaire	Zonage patrimonial
52	Aillianville (Le Pra)	1999	2020	2015 (F. Morgan, CBNBP, B.Didier et A. Schoindre)	Station de bord de la D. 427A déjà fauchée en juin ; lors de la visite, il ne restait que quelques rosettes non impactées à la limite de la partie goudronnée de la chaussée.	Fauchage trop précoce	Défavorable	/	/	/
52	Dancevoir (Bois de Dancevoir-le-Bas, (route vicinale)	1883	2022	2022 (F. Morgan, CBNBP, B. Didier)	En 2021 a eu lieu un "fauchage" excessif du talus avec un arrachage de la végétation en place et un labourage du sol ! Une centaine d'individus sont néanmoins apparus en 2022, surtout des rosettes et quelques individus fleuris.	Gestion calamiteuse du talus lors des opérations de fauchage de ce dernier en 2021.	Moyennement favorable depuis 2021	? (Non identifié)	? (Non identifié)	ZNIEFF I (210008959) Parc national de forêts

Dépt.	Commune(s) (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population ou remarque prospection	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population	Propriétaire	Gestionnaire	Zonage patrimonial
52	Doulaincourt-Saucourt (Clos Chanot, talus de la RD.194)	1999 (comm. pers. B.Didier)	1999	2020 (F. Morgan, (CBNBP) B. Didier, Y. Marain)	Vu le 16/05, une dizaine de pieds fleuris et de nombreuses rosettes, puis lors de la visite du 30/05, talus fauché à ras, avec une population résiduelle, réduite à 3 rosettes en mauvais état au plus près de la partie goudronnée de la chaussée.	Fauchage trop précoce, fermeture de la végétation, ombrage forestier	Moyennement favorable	Département ? Commune ?	Département	ZNIEFF I (210008989)
52	Doulaincourt-Saucourt (Route Forestière des Grandes Combes)	1996	2017	2022 (F. Morgan, (CBNBP) B. Didier, Y. Marain)	Station située en bord de chemin, ce dernier a été saccagé lors des coupes des pins morts, atteints par les ravageurs. Cette destruction totale du biotope a entraîné la disparition du <i>Crepis</i>	Station détruite (aménagement et travaux forestiers)	Disparue	Commune	ONF	ZNIEFF I (210009348) + Natura 2000 ZSC (FR2100317)
52	Doulaincourt-Saucourt (Route Forestière. Des Grandes Combes)	1996	2017	2022 (F. Morgan, (CBNBP) B. Didier, Y. Marain)	A l'intersection de la Route Forestière et de l'entrée d'un chemin forestier. Pas d'individu recensé, malgré le milieu toujours présent.	Fermeture du milieu par le dynamisme naturel de la végétation.	Non revue (Disparue ?)	Commune	ONF	ZNIEFF I (210009348) Natura 2000 ZSC (FR2100317)

Dépt.	Commune(s) (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population ou remarque prospection	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population	Propriétaire	Gestionnaire	Zonage patrimonial
52	Laferté-sur- Aube (les Envers)	2002	2019	2017 (F. Morgan, (CBNBP) B. Didier)	Dans l'ourlet : cette population est en très forte régression avec seulement des individus végétatifs (16 rosettes).	Fermeture du milieu par le dynamisme naturel de la végétation.	Moyennement favorable	Commune/privé ?	ONF/autre ?	ZNIEFF I (210009872)
52	Latrecey- Ormoy-sur- Aube (le Melonnier)	1998	2019	2017 (B. Didier)	En bord de chemin, ourlet forestier (<i>Geranium sanguinei</i>) avec deux rosettes (pas de floraison).	Moto cross sur le chemin (localisé dans le chemin creux). Fermeture du milieu par le dynamisme naturel de la végétation	Défavorable	Commune	ONF	ZNIEFF I (210015552) Natura 2000 (FR2100249)
52	Latrecey- Ormoy-sur- Aube (les Brosses)	1998	2021	2017 (F. Morgan, (CBNBP) B. Didier)	En bord de chemin, ourlet forestier (<i>Geranium sanguinei</i>) avec 26 individus éclatés en deux populations (17 et 9 rosettes, pas de floraison)	Moto cross sur le chemin (localisé dans le chemin creux). Fermeture du milieu par le dynamisme naturel de la végétation	Moyennement favorable	Commune	ONF	ZNIEFF I (210015552) Natura 2000 (FR2100249)
52	Lezéville (Laneuville-au- Bois)	1996	1996	2019 (F. Morgan)	Pas de données. Non revu depuis.	Indéterminées	Disparue	/	/	
52	Orquevaux (Cul du Cerf)	1980	1997	1997 (J. M. Royer et B. Didier)	Dans les lisières thermophiles, non revu depuis.	Indéterminées	Disparue	/	/	

Dépt.	Commune(s) (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population ou remarque prospection	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population	Propriétaire	Gestionnaire	Zonage patrimonial
52	Prez-sous- Lafauche (pas de lieu-dit)	1996	1996	1998	Pas de données, non revu.	Indéterminées	Disparue	/	/	ZNIEFF I (210013045)
52	Vouécourt (Combe Poissonvau)	1979	1997	2019 (F. Morgan)	Non revu.	Fermeture du milieu ?	Disparue	Communal	ONF	ZNIEFF I (21000646) ZNIEFF II (210000647) Natura 2000 FR00318

2.2. MENACES

Les principales menaces identifiées ou supposées au sein des stations sont les suivantes :

- Habitats naturels spécifiques, fragiles et en forte régression en lien avec la climatologie générale ;
- Evolution spontanée des végétations abritant l'espèce : notamment densification du couvert herbacé, couvert forestier trop dense avec une répercussion négative pour les stations insuffisamment exposées ;
- Certaines populations ne seront certainement plus viables à long terme, comme les stations à individus peu nombreux et/ou non fleuris ;
- Populations très isolées de l'aire de répartition de l'espèce (en limite ouest) et de plus sans échanges génétiques possibles ;
- Actions humaines pour les populations situées à proximité des chemins, des layons ou des routes : dépôts divers, travaux de voiries (élargissement de routes...), fauche inadaptée...

2.3. GESTION PRECONISÉE

Le maintien des populations passe dans un premier temps par quelques mesures en lien avec les traits de vie de l'espèce. Ainsi, il semblerait opportun :

- De proscrire les dépôts (grumes, graviers...) sur les stations.
- De prévenir par un balisage adapté la destruction des stations lors de l'exploitation forestière des parcelles adjacentes.
- D'adapter la fauche au niveau des stations pour permettre à la plante de grainer et de se maintenir : faucher après la maturité et la dispersion des fruits (minimum 15 juin/fin juin) et si possible, exporter les rémanents.
- De contrôler la concurrence des espèces sociales et arbustives pour limiter la concurrence et l'ombre sur les populations.
- D'envisager, au cas par cas, un léger étrépage pour favoriser la multiplication et éventuellement dynamiser la banque de semences du sol.

3. PROGRAMME D' ACTIONS

3.1. OBJECTIFS

- A. Informer les propriétaires. (Priorité 1)
- B. Assurer une gestion écologique. (Priorité 1)
- C. Réaliser des récoltes conservatoires. (Priorité 1)
- D. Mener des prospections complémentaires. (Priorité 2)
- E. Suivre les populations. (Priorité 2)
- F. Renforcer, réintroduire et introduire des populations sur de nouveaux sites. (Priorité 3)

3.2. DESCRIPTION DES ACTIONS

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires.
Contexte	Avant toute action de conservation sur l'espèce, il est impératif de prendre contact avec les propriétaires des parcelles où se situent les stations et des parcelles adjacentes afin de les sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés.
Description de l'action	Une phase préalable de recherche des propriétaires est indispensable avant de pouvoir envisager des mesures de conservation concrètes. Un courrier sera envoyé ensuite à chaque propriétaire. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires techniques et/ou institutionnels pour faciliter les actions à mener sur les stations (ONF, Parc National), de même auprès des gestionnaires des servitudes des routes.
Stations concernées	Toutes les stations et en particulier la station de Dancevoir située dans le Parc National des Forêts qui abrite encore une belle population (une centaine d'individus) mais qui demande, pour être pérennisé, une action de gestion rapide et adaptée.
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique.
Contexte	La pérennité des populations dépend des activités existantes sur les stations (bords de routes) et à proximité immédiate de ces dernières (parcelles forestières). Dans ces dernières les coupes devraient donc être réalisées de préférence au bon moment pour ne pas impacter la reproduction (fin d'hiver si possible mais avant la reprise de végétation), avec dans les forêts soumises au régime forestier, la prise en compte dans les plans d'aménagement (réglementation, recommandations...) et dans les forêts privées, dans le plan simple de gestion s'il existe. Pour les stations de bord de route, l'essentiel des pieds se trouvent dans l'accotement et sont concernés par la "passe de sécurité", c'est-à-dire la fauche obligatoire ayant pour but de conserver la visibilité pour les automobilistes. Cette fauche est plus difficile à négocier que les fauches des talus. Un décalage au 15 juin permettrait la production et la diffusion des graines et donc également le renouvellement de la banque de semence.
Description de l'action	Après le rapprochement avec les propriétaires et les gestionnaires des stations, une phase de concertation pourrait être menée afin d'aboutir à une gestion des parcelles favorable à l'espèce et à son habitat (fauche tardive avec exportation des rémanents), marquage des lisères de bords des chemins abritant les populations afin d'éviter les destructions lors des travaux forestiers, avec pour les populations à faible effectif, un décapage superficiel du sol.
Stations concernées	Toutes les stations dans lesquelles subsiste l'espèce peuvent être concernées, celles des bords de route pour le fauchage (Dancevoir, Aillianville, Doulaincourt-Saucourt) ou celles bordant les sentiers forestiers pour les stations situées dans les massifs gérés par l'ONF et en liaison avec les communes concernées. (Gruyères, Latrecey-Ormoy-sur-Aube, Doulaincourt-Saucourt).
Réalisation	Gestionnaires/propriétaires avec appui éventuel du CBNBP.

Priorité 1	Action C. Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	La crépide en rosette étant très menacée en Champagne-Ardenne en raison de son écologie et de la précarité de ses stations, extrêmement réduites pour de la plupart, la récolte de matériel vivant et son stockage est une mesure conservatoire indispensable. Aucun lot de graines n'a été récolté dans ses stations, souvent constituées d'individus végétatifs ou de quelques individus n'arrivant pas jusqu'à la fructification
Description de l'action	La récolte sera réalisée selon le protocole élaboré par ledit conservatoire pour son territoire d'agrément avec le double objectif de disposer d'un matériel génétique diversifié et de sauvegarder le patrimoine génétique des populations les plus en danger. Dans le cas où les récoltes de graines ne seraient pas possibles (trop peu de fructification), comme cela est le cas dans la plupart des stations on pourra envisager le prélèvement de boutures, mises en culture en jardin conservatoire.
Stations concernées	La station de Dancevoir présentait lors de sa prospection une quarantaine d'individus en fleurs et semble la mieux placée pour une récolte de graines.
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	D. Mener des prospections complémentaires.
Contexte	<i>Crepis praemorsa</i> n'a pas été retrouvé dans certains secteurs pourtant très favorables à l'espèce et sa disparition n'a pu être expliquée.
Description de l'action	Des sorties spécifiques de recherche pourraient être faites, par exemple avec les correspondants botanistes locaux dont certains déjà très intéressés par cette action.
Stations concernées	Dans les combes bien exposées de Vouécourt où l'espèce était bien représentée autrefois et dans les grands massifs forestiers vers Doulaincourt-Saucourt et des Ardennes aux environs des anciennes stations.
Réalisation	ONF / SSNAHM / SHNA ou botanistes locaux / CBNBP

Priorité 2	E. Suivre les populations.
Contexte	Les lisières sur lesquelles se développe l'espèce induisent des situations souvent rapidement fluctuantes : dynamique naturelle, gestion des voies de communication, opérations sylvicoles... De plus, dans l'éventualité où des mesures de gestion conservatoire seraient appliquées, il sera nécessaire de mesurer leur efficacité sur les populations.
Description de l'action	Le suivi des populations s'appuiera dans la mesure du possible sur le protocole de suivi standardisé des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Toutefois, si les populations s'avèrent trop petites (pied unique notamment), la méthodologie sera adaptée au cas par cas en fonction des possibilités. Ces suivis sont destinés à relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur les populations (effectifs, surface occupée, présence de fructifications, etc.) et les habitats auxquels l'espèce est inféodée (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation...).
Stations concernées	Toutes, en priorisant un retour rapide sur les stations qui n'ont pas été prospectées récemment et dont l'état de conservation, favorable à l'époque, ne l'est peut-être plus (Aillianville, Latrecey-Ormoy-sur-Aube, Laferté-sur-Aube).
Réalisation	CBNBP ou éventuellement partenaire local avec appui CBNBP.

Priorité 3	F. Renforcer, réintroduire et introduire des populations sur de nouveaux sites.
Contexte	Le maintien et le renforcement des populations existantes doivent être privilégiés. De plus, la Crépide en rosette n'est pas réapparue et semble avoir disparu de nombreuses stations de l'ex-région alors que les milieux sont toujours présents. Ce constat ainsi que certaines opportunités pourraient permettre d'envisager l'introduction de la plante.
Description de l'action	<p>L'introduction se déroulerait selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un dossier de demande d'autorisation d'introduction d'une espèce protégée à déposer au Ministère en charge de l'Ecologie ; - récolte de matériel vivant (voir action C) ; - mise en culture de plants à partir des récoltes et/ou du stock de semences du CBNBP (avec une possible étape de multiplication de semences) ; - étude et préparation de la parcelle d'introduction ; - introduction des individus cultivés, sous réserve d'un avis favorable de l'autorité environnementale ; - gestion conservatoire des stations d'introduction - suivi et évaluation. <p>L'ensemble de ces étapes et leur financement seraient formalisés dans une convention entre les parties prenantes du projet.</p>
Stations concernées	Renforcement des stations de Gruyères, Doulaincourt-Saucourt, Laferté-sur-Aube. Réintroduction dans les stations historiques encore en bon état (Vouécourt, Orquevaux...).
Réalisation	CBNBP en partenariat avec le propriétaire ou le gestionnaire des parcelles concernées (notamment ONF)

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici Bernard Didier et Yves Marain pour leur accompagnement sur le terrain lors des prospections et Pascal Amblard pour son aide lors de la réalisation technique de ce document.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE

- Amblard P., 2022. Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle, Région Grand-Est. site Web. <http://www.mnhn.fr/cbncpy>
- Amblard P., Royer J.M., Lanfant P., Thevenin S., Bizot A., Didier B., Bécu D., Dargent F., Hendoux F., Mayer C., 2019. *Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Champagne-Ardenne*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle, DREAL Grand-Est. site Web. <http://www.mnhn.fr/cbncpy>
- BASE DE DONNEES *Lobelia-Cbncpy*. <https://cbncpy.lobelia-cbn.fr/>
- LOMBARD A. & BAJON R., 2000. *Crepis praemorsa* (L.) Walther, 1802. In Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2006. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, site Web. <http://www.mnhn.fr/cbncpy>.
- ANONYME, 2003. Notes botaniques. *Bulletin de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne*. Tome 2 : 3-9.
- ANONYME, 1999. Notules botaniques. *Bulletin de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne*. Tome 25 : 224-226
- ANONYME, 1999. Notules botaniques. *Bulletin de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne*. Tome 25 : 311-312.
- ANONYME, 1996. Notules botaniques. *Bulletin de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne*. Tome 24 : 504
- AUBRIOT L. & DAGUIN A., Flore de la Haute-Marne. *Mem. Soc. Lettres. Arts. Agr. Ind. Saint-Dizier*. 3, 536 p.
- BARDET O., 2015. *Conservation des espèces en Bourgogne : bilans stationnels et plan de conservation*. Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien – délégation Bourgogne. MNHN. 17 p.
- CALLAY A., 1900. *Catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires des Ardennes*. Edouard Jolly Libraire-Editeur. 454p.
- DIDIER B., ROYER J.-M., 1993. Observations botaniques sur le vallon du Cul du Cerf et ses environs, *Bulletin de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne*. Tome 24 : 135-138.
- G.R.E.F.F.E., 1997. *Répartition régionale des espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne*. 2^e édition. Direction régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne. P. 26.
- HOG, J., MARTIN, Y., SAINT-VAL, M. et al., à paraître. *Priorisation des espèces floristiques à enjeu pour la région Grand-Est*. 31 p. (+ annexe).
- HOUDARD J. & THOMAS C., 1911. *Catalogue des plantes vasculaires de la Haute-Marne. Additions et corrections à la flore de MM. Aubriot et Daguin*. Saint-Dizier, 203 p.
- MULLER S. (2006). - *Les plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie, conservation*. Biotope, Mèze, 376p.
- ROYER J.M., FELZINES J.C., MISSET C. & THÉVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, Nouvelle série, N.S. 25, 394 p.
- SAINT-VAL M., 2023. *Plan de conservation en Champagne-Ardenne (Région Grand-Est). Campanula cervicaria - 2022*. Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien – délégation Champagne-Ardenne. MNHN. 17 p.
- TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, XX + 1196p.
- VERMEULEN J.-C., 2005. Comptes-rendus des sorties botaniques 2004 : Longchamp-sur-Aujon, 6 juin 2004., *Bulletin de la Société Aubeoise de Botanique*. Tome 8 : 9-11.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer
les connaissances



Contribuer à la gestion
conservatoire et à
la restauration écologique



Gérer et valoriser
les données



Conseiller à travers l'expertise
scientifique et technique



Informers, sensibiliser
et mobiliser

CONTACTS

DIRECTION

Directeur Frédéric HENDOUX

Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable Olivier BARDET

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brissson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable Jordane CORDIER

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable François DEHONDT

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable Jeanne VALLET

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable Philippe BARDIN

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable Gaël CAUSSE

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable Silvère CAMPONOVO

01 40 79 56 49

silvere.camponovo@mnhn.fr